

Concept de formation approfondie en Radiologie pédiatrique

Le Service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle assure la possibilité d'acquérir les connaissances et les aptitudes qui permettront au médecin déjà porteur du titre fédéral de spécialiste en radiologie d'exercer de manière autonome et sous sa propre responsabilité une activité dans tout le domaine de la **Radiologie pédiatrique**.

1. Formation approfondie en Radiologie pédiatrique

Centre de formation de type A, l'unité de Radiologie pédiatrique, intégrée dans le Service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle du CHUV, offre la possibilité de réaliser la totalité de la formation approfondie en radiologie pédiatrique, conformément à la réglementation ISFM/FMH du 1^{er} janvier 2010. Elle dispose de un poste de formation approfondie en Radiologie pédiatrique.

L'unité de Radiologie pédiatrique du CHUV est dirigée par deux médecins cadres en Radiologie pédiatrique, eux mêmes porteurs du titre de Radiologie pédiatrique et qui assurent une formation post-graduée méthodique et complète dans le domaine. Comme référence, 28000 examens de radiologie pédiatriques étaient effectués au CHUV en 2014, tant électifs qu'urgents. L'hôpital a des unités cliniques indépendantes en pédiatrie et en chirurgie pédiatrique et dispose d'une unité de soins intensifs pédiatriques ainsi que de la plus grande unité de néonatalogie de Suisse. Des multiples séances interdisciplinaires avec des pédiatres et des chirurgiens pédiatriques ont lieu sur une base hebdomadaire avec la participation active des médecins responsables de la Radiologie pédiatrique.

Le Service de Radiologie et en conséquence, l'unité de Radiologie pédiatrie offrent, par l'intermédiaire de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine, un accès électronique direct à la littérature médicale spécialisée et aux collections didactiques depuis tous les postes de travail. Les médecins en formation ont en particulier un accès personnel à la base de données radiologique STATDX.

Des cours hebdomadaires de formation et des discussions quotidiennes de cas sont organisés dans le Service de radiologie. Un journal club est organisé sur une base hebdomadaire. De plus, l'unité de Radiologie pédiatrique organise régulièrement des sessions internes de formation, y compris un enseignement sur des cas concrets. Un colloque de mortalité-morbidité pédiatrique est mis sur pied chaque trimestre.

2. Evaluation de la formation approfondie en Radiologie pédiatrique

La formation approfondie en Radiologie pédiatrique exige l'engagement de deux ans au minimum comme chef de clinique adjoint ou assistant aîné en radio pédiatrie, dont un an au maximum avant l'obtention du titre de spécialiste en radiologie. Le candidat à la formation approfondie en Radiologie pédiatrique doit être membre de la FMH.

Les candidats désireux de réaliser leur formation approfondie en radiologie pédiatrique dans le Service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois doivent soumettre leur dossier complet (lettre de motivation, Curriculum vitae, diplômes, certificats et lettres de recommandation) au Secrétariat du Professeur Meuli, BH 10-115, Rue du Bugnon 46, CH-1011 Lausanne-CHUV.

Au début de leur activité, les nouveaux médecins bénéficient d'une journée officielle d'introduction au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, leur permettant de se familiariser avec l'environnement et les règles institutionnelles. Dans le Service lui-même, le nouveau collaborateur est accueilli par le Chef de Service et le chef de l'unité de Radiologie pédiatrique. Il est orienté ensuite sur ses activités à son poste par les médecins cadre. Cette activité est décrite dans le cahier des charges spécifique au poste.

Tous les trois mois, l'activité du médecin en formation fait l'objet d'une évaluation avec le médecin cadre de l'unité. Après six mois, évaluation et décision de l'aptitude pour la suite de la formation approfondie en Radiologie pédiatrique par le Chef de Service et le chef de l'unité. Si le résultat de l'évaluation est incertain, une deuxième évaluation décisive a lieu au bout de neuf mois. Dans tous les cas de figure, et à moins de faute grave, le candidat aura la possibilité de terminer son année et de la faire valoir pour l'obtention d'autre titre de spécialiste. A la fin de l'année, une nouvelle évaluation avec rédaction du protocole d'évaluation de l'ISFM est mise en place.

Au cours de sa formation approfondie, le médecin doit documenter l'acquisition d'au moins 30 crédits de formation continue spécifique en radiologie pédiatrique dans le cadre respectivement d'au moins deux congrès nationaux et d'au moins un congrès international ou cours de formation continue. Par ailleurs, l'affiliation comme membre junior de la Société Suisse de Radiologie et de la Société Suisse de Radiologie pédiatrique est fortement encouragée. La participation à une assemblée annuelle de la Société suisse de radiologie pédiatrique (SSRP) pendant le période de formation est aussi requise.

Parallèlement à sa formation approfondie en radiologie pédiatrique, le médecin en formation doit participer aux projets de recherche de l'unité et contribuer activement à un travail scientifique dans le domaine de la radiologie pédiatrique. Pour ce travail, il bénéficie de l'aide et des compétences des médecins-cadres du Service.

3. Objectifs de formation approfondie en Radiologie pédiatrique (selon le programme de formation post-graduée en radiologie du 1^{er} janvier 2010)

3.1. Savoir :

- Connaître l'embryologie, l'anatomie, la physiologie, l'anatomie pathologique et la physiopathologie des différents systèmes et organes des prématurés, des enfants nés à terme, des nourrissons, des petits enfants et des adolescents.
- Reconnaître à temps et à maîtriser les situations cliniques d'urgence avec les méthodes diagnostiques et interventionnelles de l'imagerie médicale.
- Connaître de façon approfondie les indications et les contre-indications, les principes d'investigations et les possibilités de complications de toutes les méthodes diagnostiques d'imagerie médicale et interventionnelle de la radiologie pédiatrique.
- Connaître de façon approfondie le développement anatomique normal et ses variantes selon les diverses méthodes de l'imagerie médicale.
- Connaître de façon approfondie et comprendre le diagnostic et le diagnostic différentiel en radiologie pédiatrique concernant les malformations, les troubles du développement, les maladies et les traumatismes dans tous les groupes d'âge pédiatriques.
- Capacité à conduire de manière autonome une démonstration de cas en radiologie pédiatrique et d'en discuter les résultats.
- Mettre à jour régulièrement des connaissances par l'utilisation des revues spécialisées en radiologie pédiatrique et par d'autres moyens d'enseignement adéquats.

3.2. Savoir-faire

- Capacité à établir un bon contact avec les jeunes patients, pendant et après un examen diagnostique ou un acte interventionnel.
- Capacité à établir un bon contact avec les parents et autres accompagnants.

- Connaissance approfondie des procédés d'investigation et de la technique des examens avec la prise en compte des mesures nécessaires de radioprotection.
- Capacité à interpréter tous les examens radiologiques conventionnels chez l'enfant.
- Vérification de l'indication, exécution et interprétation des examens par ultrasons chez l'enfant (en particulier du cerveau chez les nouveau-nés et nourrissons, du thorax (excepté l'échocardiographie), de l'abdomen, des hanches et des parties molles).
- Connaissances de l'imagerie médicale fœtale.
- Expérience et capacité à appliquer la technique Doppler chez l'enfant.
- Vérification de l'indication, exécution et interprétation des examens tomodensitométriques (CT) chez l'enfant, avec prise en considération de mesures de radioprotection appropriées
- Connaissance des indications et capacité à superviser et à interpréter les examens IRM chez l'enfant
- Connaissance des indications et capacité à interpréter les angiographies chez l'enfant.
- Connaissance des indications et des techniques d'examen de médecine nucléaire effectués chez l'enfant.
- Capacité à déterminer de manière indépendante un cas d'urgence pédiatrique en recourant aux méthodes d'imagerie médicale appropriées
- Connaissance des techniques de sédation en relation avec les examens de radiologie pédiatrique.
- Capacité à reconnaître un accident de radiologie pédiatrique et à prendre d'urgence les mesures nécessaires.
- Effectuer le nombre minimal d'examens supervisés exigé par le protocole de formation approfondie.
- Réussir l'examen de formation approfondie en radiologie pédiatrique.

Le médecin en formation doit veiller à documenter son apprentissage avec la finalisation du « log-book » officiel de l'ISFM (art. 3.2.3 du Programme de FP), avec l'attestation du nombre d'examens et des interventions requis pour chaque groupe selon les régions anatomiques ou les modalités.

Lausanne, février 2016

Professeur Reto MEULI
Chef de Service

Dre Leonor ALAMO
Cheffe d'unité Radiopédiatrie

Référence :

Programme de formation post-graduée en Radiologie du 1.01.2010 (<http://www.fmh.ch>)